

AVIS n° 19/2020 DU COMITE D'ETHIQUE DU PACTE POUR LA DEMOCRATIE A STRASBOURG

*Mise en œuvre du projet de budget participatif retenu pour l'aménagement de la place de Haguenau*

Le Comité d'éthique a été saisi le 3 mars 2020 par Mme Y. au motif que le budget participatif qu'elle avait déposé pour l'aménagement des espaces verts se trouvant au centre de la place de Haguenau n'a pas été mis en œuvre par les services de la Ville, alors même qu'il avait été retenu.

Les services de la Ville font valoir que la réalisation dudit projet est complexe, compte tenu notamment du fait qu'il prévoit l'exploitation d'un bassin. Une réunion a eu lieu en mai pour assurer la mise en œuvre du projet et celui-ci sera bien réalisé.

Le Comité d'éthique estime que la tenue de cette réunion rend sans objet la requête dont il a été saisi.

Délibéré par le Comité d'éthique du Pacte pour la démocratie à Strasbourg dans sa séance du 26 juin 2020.

Ont pris part au vote : M. Patrick Wachsmann, déontologue de la Ville de Strasbourg, président, Mme Chantal Cutajar, adjointe au Maire de Strasbourg en charge de la démocratie locale et de la politique de concertation, représentant le Maire de Strasbourg, Mme Dounia Goudadi, représentant le Directeur général des services de la Ville de Strasbourg, M. Pierre Schweitzer, représentant des citoyens.